LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA EN SÉANCE PUBLIQUE
LE 18 NOVEMBRE 2026 à 20 heures

HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la dernière séance.
Désignation du secrétaire de séance.

COMPTE RENDU DES DECISIONS ARTICLE L2122-22

AFFAIRES GENERALES

01. Marché de services d'assurances pour la ville du Pecq Lot N°1 : Assurance des Dommages aux Biens et risques annexes - Lot N°2 : Assurance de la Protection Juridique des agents et des élus et risques annexes
02. Signature d'une convention de partenariat avec le Comité des Œuvres Sociales du Personnel de la Ville du Pecq (COSP)
03. Signature d'une convention de partenariat avec l'association Entreprendre au Pecq
04. Renouvellement de la Convention avec l'Ordre de Malte pour la fourniture de denrées alimentaires
05. Subvention exceptionnelle à l'Aquaclub Le Pecq-Marly
06. Rapports annuels des Établissements Publics de Coopération Intercommunale – Année 2025 : Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY) Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye Syndicat Intercommunal pour la gestion de la piscine de Saint-Germain-en-Laye Syndicat Intercommunal du Château de Monte-Cristo Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS)
07. Avenant à la convention d'occupation temporaire du domaine public – Espace Bar – Quai 3

FINANCES

08. Admissions en non-valeur et créances éteintes – Budget Principal 2026

QUESTIONS DIVERSES



Le Maire,

Anne-Laure de BROSSES